



L'ECHO DE MARZENS

La lettre d'information de la commune de Marzens N° 25 juin 2021

EDITO du Maire

Voilà plus d'un an que nous sommes élus et nous n'avons toujours pas pu organiser un moment convivial afin de vous remercier et de nous présenter. Nous espérons pouvoir le faire rapidement.

Depuis notre élection, nous ne sommes pas restés inactifs : lors du 1^{er} confinement : fabrication de masques, accompagnement de personnes fragiles, mais aussi suivi du « dossier fibre ». À ce sujet, Marzens devrait être totalement « fibré » fin 2021 si les promesses de SFR sont tenues.

Nous avons commencé à travailler sur de nouveaux projets : changement des huisseries de la mairie, rénovation du presbytère, rénovation de l'intérieur de l'église, aménagement du centre bourg.

Nous souhaitons conserver et valoriser le patrimoine de Marzens, garder un village agréable et convivial avec la participation de chacun.

Budget

Le Conseil Municipal s'est réuni le 29 mars pour voter le budget primitif, en présence de Monsieur REVERDI, agent comptable à Lavaur. Le budget a été approuvé à l'unanimité par les membres du conseil.

Résultats : **Fonctionnement** : 58 621 €. **Investissement** : 36 106,95 €

(L'intégralité des comptes est consultable en mairie)

De nouveaux travaux à la salle des fêtes

Lorsqu'en 2016 la commune de Marzens a été reconnue en catastrophe naturelle sécheresse, nous avons déposé un dossier concernant la salle des fêtes, dossier qui a été retenu. Nous avons retardé de 1an les travaux de rénovation de la salle, en attendant des nouvelles de l'assurance. La rénovation est terminée depuis juin 2018 et toujours pas de nouvelles de l'assurance. Automne 2018, une étude a été faite par notre assurance et une expertise lancée en mai 2019. L'assurance a donné son accord pour la réalisation des travaux en date du 19 décembre 2019 mais nous n'avons reçu le courrier en mairie que le 9 octobre 2020 !!

De lourds travaux sont prévus. La salle sera donc à nouveau indisponible pendant plusieurs mois.



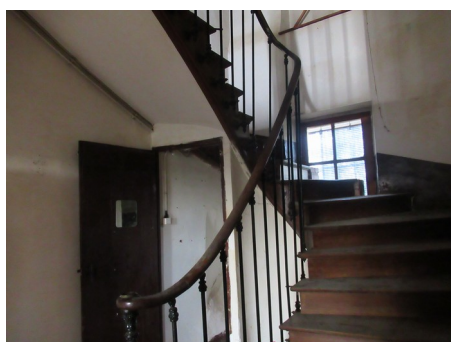
La commune possède un patrimoine architectural assez important que nous nous devons de conserver, de rénover : le presbytère, (15ème /18ème / 19ème siècle), l'église (15ème / 19ème siècle), la mairie (1872).

Rénovation du presbytère

Le presbytère est actuellement inoccupé, nous souhaitons en profiter pour le rénover et y faire des appartements. Dans le cadre du plan de relance économique auprès des collectivités prévu par l'État, des aides financières pourraient nous être attribuées pour la rénovation de ce bâtiment. Il nous semble en effet important de préserver ce patrimoine communal qui date du 18ème siècle en ce qui concerne la maison d'habitation et qui a connu une première phase de travaux au 19ème siècle. Une petite partie du presbytère est dédiée à la sacristie.

Nous avons demandé une première étude de faisabilité au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) pour réfléchir sur les possibilités d'aménagement.

Le presbytère aujourd'hui



Remplacement des huisseries de la mairie

Le plan de relance économique concerne également les économies d'énergie. Les portes et fenêtres de la mairie sont vieillissantes, sans double vitrage. Décision a été prise de les remplacer par un matériel aux normes actuelles. À ce jour, plusieurs devis ont été demandés. Les travaux devraient se faire assez rapidement.

Rénovation de l'intérieur de l'église

L'église de Marzens, (église Saint-Sauveur), daterait du 15ème, elle a connu des transformations durant le 19ème siècle. Avec les années les peintures se sont abîmées, de nombreuses restaurations sont aujourd'hui nécessaires (boiseries, peintures....) L'humidité a endommagé les peintures, des plaques de bois sont à changer. Plusieurs compétences seront nécessaires. Afin de conserver au mieux ce patrimoine communal, âme du village, nous avons décidé de **vous solliciter afin de créer une association** qui se consacrerait à rendre à l'église son état originel. Une association est indispensable pour pouvoir demander des subventions, chercher des mécènes et réaliser ainsi notre projet.



Déjà plusieurs personnes de la commune nous ont signalé leur intérêt et sont prêtes à adhérer à cette association. N'hésitez pas à venir les rejoindre, pour cela vous pouvez vous adresser à la mairie. (Tél 05 63 58 31 45)

« Opération clocher »

Des dizaines de pigeons avaient pris l'habitude de venir nicher dans le clocher, nous laissant en cadeau de la colombine à revendre.

Le nettoyage avait été fait à plusieurs reprises mais il fallait sans cesse recommencer. Le clocher était continuellement envahi, sali. Profitant d'un samedi ensoleillé, un groupe d'élus s'est attelé au nettoyage. Après avoir sorti plus de 1m3 de colombine ils ont placé des grillages sur toutes les ouvertures. On espère qu'ainsi le clocher restera propre.

La commune a bien sûr acheté tout le matériel nécessaire, mais aurait du payer une somme conséquente si ce travail avait été réalisé par une entreprise. Merci aux participants pour cet exemple de bénévolat.



Travaillons avec les entrepreneurs de Marzens

Nous avons recensé les entrepreneurs qui ont leur siège social à Marzens. Vous trouverez leurs coordonnées sur la feuille volante insérée dans ce bulletin. Malgré l'attention que nous avons portée à cette liste, il est possible qu'elle soit incomplète et nous nous en excusons par avance. Nous devons déjà ajouter :

Sébastien PINEL -En Bezio- à Marzens. Entrepreneur de travaux agricoles.

Tél : 06 84 18 21 91

Mail : pinelsebastien@hotmail.com

N'hésitez pas à nous signaler d'éventuels oublis.

Adressage

Pour l'installation de la fibre, il était obligatoire de donner un numéro à chaque habitation et de nommer toutes les voiries. Ce travail est maintenant terminé, nous attendons de recevoir les panneaux de rues et les numéros de maisons. Nous donnerons un numéro pour chaque maison, et nous vous demanderons de le placer bien en vue sur votre boîte aux lettres. Les panneaux des voiries seront installés à une date ultérieure par les élus du conseil municipal.

Pour ce qui est de la fibre, nous n'avons eu aucune information précise, espérons toutefois que les dates qu'on nous avait données pour son installation, (fin 2021) seront maintenues.

La pose de la fibre nécessite un élagage afin de préserver les fils. Si des arbres, des branches gênent ou représentent un danger ils devront être coupés. **De nombreux propriétaires sont concernés et devront tailler et/ou abattre leurs arbres avant la fin du mois de juillet .**

Rappel : Service d'aide informatique

Le service d'aide informatique pour les administrés en ce qui concerne les démarches administratives peut être mis en fonctionnement dès maintenant en respectant les gestes barrières. Il vous suffit de prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie.

(Tél 05 63 58 31 45)

Achat de chaises pour la salle des fêtes

Certaines chaises de la mairie demandaient à être remplacées. Nous avons commandé un premier lot de 150 chaises pour offrir à chacun assise confortable et stabilité



Conteneurs poubelles : civisme et bon sens !!



Des conteneurs qui débordent, des ordures par terre, tout cela peut se solutionner si chacun fait preuve d'un peu de civisme. Plier les cartons permettra un gain de place et évitera bien des désagréments.



Message du Foyer Rural

Après que le Père Noël soit passé chez les enfants et les anciens du village, le Foyer Rural est entré dans une hibernation inhabituelle. Les beaux jours arrivent, l'été se rapproche! Venez le fêter avec nous le samedi 10 juillet lors d'un apéro-concert et participer au traditionnel vide-grenier qui se tiendra le dimanche 11 juillet. D'autres manifestations vous seront proposées en automne.

Tél : 06 72 83 03 68 ou 06 76 97 70 23 Mail : foyer.rural_marzens@yahoo.fr

Message de Festi'Marzens

L'association organisera le 17 octobre 2021 le Festi'Trail de Marzens. Au programme deux courses : La Grande Vadrouille 19km départ 9h L'Escapade 13km départ 10h, une balade : La Randonnée Marzinoise 13km départ 10h10.

Renseignements au 06 04 15 51 57 www.festitrail81.hubside.fr

Infos utiles

Mairie :

Permanences lundi matin et vendredi matin

9h à 12h

Téléphone : 05 63 58 31 45

Email : mairiedemarzens@orange.fr

Les Associations du village

Foyer Rural de Marzens

Président : Lucien REYMOND

Festi'Marzens

Présidente : Nicole BERBIE

Marz'art

Président : Frédéric SERGENT

Association communale de chasse

Président : Cédric DURAND

